



10 mars 2014 – www.corbeil-essonne-environnement.org

Proposition de Corbeil-Essonnes-Environnement aux candidats à l'élection municipale 2014 à Corbeil-Essonnes

Confluence91@orange.fr

Depuis sa fondation en 1983, l'association Corbeil-Essonnes-Environnement s'est donné la mission de défendre les intérêts des habitants de Corbeil-Essonnes et de ses communes environnantes, en matière d'urbanisme et d'environnement, notamment en ce qui concerne les problèmes de sécurité de circulation et de stationnement, afin de préserver son caractère de ville humaine.

L'association propose aux candidats aux élections municipales du 23 et 30 mars 2014 de s'exprimer sur les thèmes les plus pertinents concernant notre commune de Corbeil-Essonnes. Leurs réponses seront portées à connaissance des membres et sympathisants de l'association sur le site internet de CEE.

Urbanisme

- Protéger le Cirque de l'Essonne et le classer en Espace Naturel Sensible en relation avec les autres communes riveraines de cet espace et le Conseil Général. Prévoir les budgets en rapport.
- Lutter contre l'imperméabilisation des sols.
- Réaliser une étude hydrogéologique à l'échelon communal, avec prescription pour les constructions, comme promis en 2006.
- Protéger et mettre en valeur le patrimoine historique bâti, le patrimoine naturel, les paysages et les ensembles remarquables.
- Mettre en place et faire respecter la réglementation sur l'affichage publicitaire et veiller à ce que les panneaux disposés sur les trottoirs ne présentent des obstacles aux piétons et une gêne à la visibilité.

Biodiversité

- Mettre tout en œuvre pour préserver la biodiversité existante, en menant une réflexion dès l'amont d'un programme d'aménagement ayant un impact, exemple éclairage urbain, aménagement de parc ou jardin publics, réaménagement des berges Seine ou Essonne, devenir du cirque de l'Essonne et intégrer la notion de trame verte et bleue.
- Mettre les documents d'urbanisme en cohérence avec le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE).

Santé et environnement

- Contrôler l'impact des installations ou équipements pouvant avoir des conséquences sur la santé des habitants (ex. : antennes-relais) et en informer la population.
- Publier les informations Airparif sur la pollution de l'air.

Transports et stationnement

- Recourir à des moyens de transport non polluants par la réalisation d'équipements adéquats (pistes cyclables, garages à vélos sécurisés, etc.) et mettre en place un réseau de circulations douces.
- Encourager le co-voiturage et les pedibus (accompagnement à pied des élèves à l'école).
- Favoriser l'accès des transports aux personnes à mobilité réduite, notamment la gare de Corbeil-Essonnes dont les échanges entre les gares routières nord et sud restent inaccessibles aux PMR.
- Dévier le trafic de transit et diminuer le trafic poids lourds.
- Adopter et faire connaître un plan de circulation et de stationnement suite à l'étude réalisée en avril 2012 et préciser l'avenir des allées Aristide Briand et du pôle gare.